Questionnement autour de l'admissibilité en M1

Suite à la lettre des 6 syndicats à Chatel et Pécresse – 2 novembre 2009 Claire Pontais, Christian Couturier, SNEP

Cette question de la place de l'admissibilité par rapport à l'admission n'était pas posée jusqu'à cette rentrée. La lettre des 6 syndicats, en proposant l'admissibilité en fin de M1, laisse croire à une « sortie de crise » souhaitée par tous les acteurs. Est-on sûr cependant d'avoir poussé le raisonnement à son terme ? Avec des arguments gestionnaires (en particulier le flux des étudiants), la grande perdante n'est-elle pas la formation des enseignants elle-même ? Les incidences de cette revendication sont grandes, pour les étudiants et pour les masters. Nous tentons ici de faire le tour des questions qu'elle pose.

Pour mémoire, un rappel des conclusions du rapport Filâtre

Après avoir étudié toutes les solutions, le rapport Filâtre concluait qu'il n'y en avait aucune de bonne et en retenait deux possibles :

« L'admissibilité en fin de M1 est certainement le compromis le plus apte à concilier l'organisation de la formation sur deux ans et la gestion des flux étudiants. Elle se révèle la plus propice pour traiter le problème de la formation et du recrutement des professeurs des écoles. L'admissibilité et admission en fin de M2 est la solution qui permet la meilleure mise en œuvre du modèle de formation intégré. Sa réussite implique de penser finement l'articulation entre concours et master. Cette hypothèse pose cependant la question de la gestion des flux. Pour les deux autres options, les problèmes soulevés sont lourds de conséquences, l'admissibilité en début de M2 est vraisemblablement la pire des solutions.

Tant que la nature des épreuves du concours ne reflète pas le modèle intégré, toute épreuve placée en cours de master perturbe la dynamique de formation. Cela signifie qu'il n'y a pas de solution réellement satisfaisante sans une réflexion nouvelle et indispensable sur une articulation entre concours et master qui permette de penser différemment la nature des épreuves.

Ceci oblige à revenir sur l'ensemble des référentiels de formations qui permettent de définir le cadre global de la formation et de clarifier ce qui doit être prioritairement vérifié par le concours. La question des stages est difficile, car tous les étudiants engagés dans un cursus de master doivent pouvoir accomplir un stage, qu'ils soient admissibles ou non. Plusieurs questions se posent donc : la gestion des flux et des stages, la relation entre stage et concours, les objectifs et la nature des stages au sein de la formation ».

Nous retiendrons donc que les 6 syndicats qui demandent l'admissibilité en M1 ont fait le choix de la gestion des flux plutôt que celui de la formation intégrée, donnant ainsi priorité à des questions certes importantes, mais extérieures aux problèmes de formation. Il vaut mieux en être conscient. Cette position est logique pour ceux qui minimisent la formation disciplinaire et souhaitent très tôt une formation professionnelle, quitte à séparer les deux. Cependant c'est en décalage avec ce que la FSU défend depuis longtemps (formation « en biseau », progressivement professionnalisante).

Imaginons que Chatel entende ces 6 syndicats (ce qui est fort possible puisque leur solution ne remet pas en cause la logique de la réforme. Rappelons aussi que ces 6 syndicats ne demandent dans leur lettre ni pré-recrutement, ni révision des concours, ni formation post-concours).

Quelles conséquences de l'admissibilité en M1 ? Quels problèmes peuvent être réglés effectivement par cette solution et lesquels ne le sont pas ?

Une première question est celle du ratio admissibles/admis. On sait que la SE et le SGEN sont pour un très faible ratio (ce qui revient quasiment à l'admission actuelle). Le SNESUP annonce dans sa dernière lettre FDE qu'il souhaite le ratio actuel (50%). Ça n'a pas les mêmes conséquences.

Un faible ratio de 10 à 20% de « reçus-collés » suffit à terme pour fournir suffisamment de contractuels mastérisés. Un fort ratio (50%) oblige obligatoirement à des reconversions. Donc ne règle pas le problème.

Conséquences sur les concours: un faible ratio est de fait un recrutement uniquement sur les épreuves d'admissibilité. Si les concours ne changent pas, les PE seront recrutés sur des maths et du français. Est-ce le choix du SNUipp? Pour les profs EPS et les PLP, ce sont les épreuves d'admission qui sont « pratiques « ou « technologiques », ce serait donc un recrutement uniquement sur de la théorie et de la dissertation. C'est inconcevable. Il faudrait donc modifier les concours (jusqu'à présent le gouvernement ne veut pas parce que ces épreuves coûtent plus cher que des écrits).

Conséquences pour un étudiant admissible collé au concours :

Soit il reprend à zéro (et en reprend pour deux ans sans certitude d'être reçu!) et tout étudiant calculera qu'il vaut mieux d'abord faire son master complet plutôt que prendre ce risque.

Soit il garde le bénéfice de son admissibilité (combien de temps ? en connaissant ses notes ou pas ? quid de l'égalité des candidats) mais il lui faut alors un lieu de préparation (IUFM, DU ou formation privée) et à terme il y aura autant de mastérisés enseignement qu'avec une admissibilité en M2

Soit il prend un poste de contractuel (est-ce acceptable pour la FSU ?). Il est d'autant plus légitimé que le ratio admissibilité/admission est faible. Il peut repasser le concours sans préparation spécifique.

Conséquence pour un non admissible

Les 6 syndicats disent qu'il peut se réorienter sans attendre vers un M2. Quel M2 pour les PLC ? Après une prépa concours bivalente (cas assez fréquent), quel PLC pourra se réorienter vers un master disciplinaire ?

Pour les PE, c'est évidemment quasiment impossible. Quelles solutions pour l'étudiant ?

- Soit il passe d'abord son master complet avant de passer le concours (il perd un an mais en cas d'échec au concours, il perd aussi un an, avec incertitude sur son master).
- Soit il repasse son concours (mais ne peut pas être à nouveau inscrit en M1), et doit aller en DU (IUFM ou pas) ou en formation privée (les deux sont payants).

On risque d'avoir un très grand nombre d'étudiants qui sortiront du système avec au mieux un M1. Qu'auront gagné les étudiants par rapport à aujourd'hui ?

Conséquence sur la formation post-concours

Le gouvernement, depuis des années, promet une formation des néo-titulaires (T1 et T2) en la rognant tant qu'il peut. Quid du tiers de formation que nous avons obtenu avec cette admissibilité en M1, assortie d'une revendication explicite par les 6 syndicats de stages en responsabilité avant le concours ?

Quels problèmes sont réglés ?

Le schéma proposé revient quasiment au statu quo en terme de schéma (le salaire de 2è année en moins, l'explosion des IUFM en plus !). L'admissibilité en M1 ne résout donc dans les faits qu'un seul problème, celui de la sélection pour entrer en M2. L'argument du SNESUP est clair : avec « l'admissibilité aux concours à l'issue du M1 on confie à des épreuves nationales le rôle d'indicateur d'orientation »... autrement dit, au SNESUP, qui est contre la sélection entre M1 et M2, la justifie par concours !

A terme, on aura donc des promotions de candidats au concours « calibrées » par un M2 enseignement (qui sont censés « sauver » les master-recherche), avec un nombre très grand de candidats libres qui soit seront passés par le cursus enseignement (et redoubleront en payant), soit auront fait le choix de d'abord passer un master complet.

Et nous n'avons plus aucune chance d'avoir une formation professionnelle progressive (intégrée)... Sans doute aucune chance non plus d'obtenir des pré-recrutements....

L'admissibilité en M1 sauve-t-elle les IUFM ?

En identifiant l'année de M2 comme « professionnelle », elle fixe effectivement les « territoires » et assure aux IUFM la présence des étudiants admissibles (leur nombre dépendra du ratio). C'est sans doute un moindre mal mais c'est une vue à court terme. Non seulement les IUFM perdront les PLC1,

mais nous l'avons vu, les étudiants devront se programmer sur deux ans, sans certitude d'avoir le concours ni le master, et auront intérêt à aller passer un master avant de tenter le concours, y compris pour les PE. L'admissibilité en fin de M2 assurerait aux IUFM la même présence des PE, avec un ratio d'étudiants plus grand et avec une formation intégrée. La seule admissibilité en M1 ne réglera donc pas la défense des IUFM.

En conclusion

L'admissibilité en M1 ne règle qu'un problème, celui de la sélection entre M1 et M2 par le concours. Elle entérine la coupure entre disciplinaire et professionnel. L'incertitude qu'elle crée sur les cursus fait que les étudiants auront intérêt à aller faire un master disciplinaire avant de passer le concours. Ceux qui feront le choix inverse prennent le risque, s'ils ne sont pas reçus, de rester dans la situation actuelle (pas de reconnaissance de leur prépa concours par un master). Le problème des collés au concours n'est pas réglé et la marchandisation des préparations concours va devenir un passage obligé. Certes, une formation professionnelle serait garantie dans un M2, mais celle-ci ne sera pas intégrée et sa place dépendra malgré tout de la nature des épreuves d'admission (aucun gain par rapport à aujourd'hui).

Sauf à imposer un ratio très serré entre admissibilité et admission, le nombre de reçus-collés sera suffisant pour que le ministère y puise ses contractuels. Pour les profs EPS et les PLP, l'admissibilité en M1 suppose de modifier en profondeur les concours si on ne veut pas sélectionner uniquement sur des écrits mais aussi sur des pratiques (idem pour les profs de LV).

Les propositions du SNEP

Nous sommes résolument pour une formation intégrée (progressivement professionnalisante), seule susceptible de faire faire un bond qualitatif à la formation des enseignants. Avec des pré-recrutements ou allocations IUFM en début de M1, avec un concours en fin de M2 (dans l'idéal une admissibilité/admission couplée, voire un concours en un seul bloc d'épreuves), avec la possibilité de finir son mémoire dans l'année post-concours à mi-temps (titularisation en fin d'année de stagiaire). Nous n'avons pas peur des « reçus-collés » de niveau master. Nous avons déjà beaucoup de reçus-collés de niveau licence (personne ne semble s'en soucier, ils existent pourtant dans toutes les disciplines) qui deviennent contractuels ou se reconvertissent. Ce n'est pas le niveau master qui augmentera le nombre de contractuels mais le manque de postes. Nous n'avons pas peur des non-reconversions (qui s'en soucie dans les autres masters ?). Ce n'est pas l'université qui crée des emplois. Si une formation d'enseignants est de qualité universitaire (disciplinaire, critique, méthodologique...), elle développe des compétences qui vont bien au-delà du métier auquel elle prépare. Cependant la qualité universitaire de la formation des enseignants est fortement pilotée par les concours, ces contenus de concours retiennent donc toute notre attention.

A terme, il faudra probablement concevoir 3 voies d'accès au métier avec des concours différents pour les 3 voies : une voie avec pré-recrutements dès le début de M1, une voie avec recrutement post-master et une voie pour les reconversions.

En attendant nous sommes quasiment dans la même situation que l'an dernier : rien n'est calé, et les positions n'ont pas évolué. Face à ce constat, il serait cohérent de redemander une année transitoire : rien ne fonctionnera correctement à la rentrée prochaine, repoussant encore les étudiants qui envisageaient ce métier. Nous l'avons dit dès l'an dernier, le plus raisonnable aurait été de s'engager dans un processus sur plusieurs années en commençant par « mastériser » la formation actuelle enrichie de pré-professionnalisation en Licence, et en ré-introduisant le mémoire professionnel dans l'année la 2è année d'IUFM (ou en s'orientant vers un mémoire de recherche) avec la possibilité de le soutenir lors de l'année de T1. Le tout en réfléchissant à une évolution des IUFM, des coopérations entre composantes et inter-universités.